

Département
de la Dordogne

République Française

Arrondissement
de Nontron

PROCES VERBAL DE LA REUNION

Canton de
THIVIERS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THIVIERS

N°2008/01 L'an Deux Mil Huit, et le quinze février, à 18 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses Séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur **Michel JACCOU**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs JACCOU Maire, MOUTON, Madame SAULE Messieurs COULAUD, ROUSSARIE, MONERIE MOULIN, BOST Adjoint, CLUZEAU, RIDOIN, Madame HETZEL, Messieurs CHATENOU, DOBBELS, LOPEZ, Mesdames REDON BASBAYON, MASSON, COMBEAU, Monsieur FAYE, Madame LANGLADE

ETAIENT ABSENTS : Mesdames MAGNE, DEGLANE

Date de convocation : 8 Février 2008

Nombre d'élus : 20

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 18

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Secrétaire de séance : Madame Monique SAULE

1 - Approbation du procès verbal de la réunion du 19 Décembre 2007

Le Conseil municipal, à l'unanimité adopte le procès verbal.

2 – Budgets primitifs 2008

M. BOST Adjoint aux Finances présente les budgets proposés par la commission des Finances qui sont des budgets prévisionnels de dépenses de fonctionnement et de report des restes à réaliser en investissement (dépenses engagées, recettes attendues).

Ces budgets seront ajustés après les élections municipales. Ils feront l'objet de décisions modificatives ou d'un budget supplémentaire lorsque les dotations et bases d'imposition seront connues et lors du vote des taux d'imposition.

Budget de la Commune :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sauf Madame LANGLADE et Monsieur FAYE qui s'abstiennent, vote le budget primitif 2008 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 3 252 219 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 971 745 €

Budget du Camping :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sauf Madame LANGLADE qui s'abstient, vote le budget primitif 2008 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 154 970 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 79 971 €

Budget Cinéma :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sauf Madame LANGLADE qui s'abstient, vote le budget primitif 2008 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 137 506 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 24 629 €

Budget Eau :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sauf Madame LANGLADE qui s'abstient, vote le budget primitif 2008 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 184 383 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 687 739 €

Budget Assainissement :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sauf Madame LANGLADE qui s'abstient, vote le budget primitif 2008 qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 358 327 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 2 196 289 €

Cinéma

Il est précisé, à la demande de Madame LANGLADE, que la vente des murs est reportée par la succession de l'ancienne propriétaire pour des raisons de plus value jusqu'en 2009. A cette date nous serons en fin de bail et le remboursement de l'emprunt de reprise du cinéma sera également terminé.

Le conseil est informé de la nécessité de déclasser la billetterie du cinéma pour l'opération Ombres et Lumières des 13 et 14 Mars 2008. Les billets de couleur verte d'une valeur de 2 € 30 seront déclassés à 2 € 00.

3 – Personnel Tableau des Emplois

Les propositions au titre de la promotion interne pour l'année 2007 n'ont été examinées par la Commission Administrative Paritaire du Centre départemental de Gestion que le 13 Décembre 2007. Un avis favorable a été émis pour la promotion au grade d'Agent de maîtrise d'un Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe.

Pour nommer cet agent, il convient de modifier le tableau des emplois de la commune avec effet au 1^{er} Janvier 2007.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier le tableau des emplois

MAIRIE DE THIVIERS Délibération n° 2008/01/...TABLEAU DES EMPLOIS N°11 PRISE D'EFFET AU 1er Janvier 2007

CADRE D'EMPLOIS	GRADES	Postes ouverts
<i>Emploi administratif de direction (emploi fonctionnel)</i>	<i>Directeur général des services</i>	(1)
Attaché territorial	Attaché principal	1
Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} Classe	3
	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1
	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	2
Technicien	Technicien supérieur chef	1
Contrôleur	Contrôleur de travaux en chef	1
Agent de Maîtrise	Agent de maîtrise principal	5
	Agent de maîtrise	1 (+1) = 2
Adjoint Technique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2 (-1) = 1
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe 32 h 30	1
	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	22
	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe 31 h 30	3
	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe 18 h	1
A.T.S.E.M	Agent spécialisé de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles 31 h 30	2
	Agent spécialisé de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles 31 H 30	4
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant Qualifié de conservation de 1 ^{ère} classe 34 h	1
Adjoint du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine de 2 ^{ème} classe 16 h 50	1
Agent de police municipale	Chef de Police Municipale	1
Animateur	Animateur Chef	1
Adjoint d'animation	Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe	4
	Adjoint territorial d'animation de 2 ^{ème} classe 28 h	1
		59
AGENTS SAISONNIERS	Maître Nageur	1
	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1
	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	10
	Sous-total	12
	TOTAL GENERAL	71

4 – Station d'épuration – Mission de coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé (Mission SPS)

Les travaux de construction de la station d'épuration seront réalisés par deux entreprises (Génie Civil et Equipement) et de ce fait nécessitent l'intervention d'un coordinateur pour l'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier.

La Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt a lancé une consultation pour cette mission.

La SOCOTEC Agence de Périgueux, moins disante, a remis une offre pour un montant de 2 950 € HT.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat devant intervenir.

Les travaux doivent débiter dans quelques jours, le déboisement du terrain a été effectué et le piquetage pour l'implantation des équipements est fait.

5 – Syndicat d'électrification de la Dordogne – Convention de reversement de la Taxe communale sur l'Electricité

Par mesure de simplification, suite à l'ouverture des marchés de l'énergie, le SDE 24 propose d'assurer au lieu et place de la commune le contrôle, le recouvrement et la perception de la totalité des taxes communales sur l'électricité.

Il s'engage à reverser à la commune la part convenue de 50 %.(accord antérieur entre les collectivités).Ce pourcentage représente la taxe perçue actuellement directement par la commune.

Le conseil municipal, après examen du document, autorise le Maire à signer la convention de reversement devant intervenir entre les deux collectivités.

6 – Défense de la Commune devant le Tribunal Administratif

Le conseil municipal est informé de la requête déposée devant le Tribunal administratif par le Cabinet JEANTET & ASSOCIES Avocat à Paris pour le compte de Monsieur Pierre Yves COUTURIER tendant à obtenir l'annulation de l'arrêté de permis de construire délivré le 4 Décembre 2007 à la SCI Chassouty pour la construction d'une surface de vente BRICOMARCHE.

M. COUTURIER s'oppose au projet estimant « que cette construction est de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants ; une zone rurale aux paysages pittoresques ... »

Le conseil municipal autorise le Maire à défendre la Commune à l'instance engagée par M. COUTURIER.

7 – Dotation globale d'Équipement – Programmation 2008

M. le Préfet a défini, après consultation réglementaire de la commission d'élus le 21 Décembre 2007, les règles d'attribution de la DGE pour 2008.

Il est proposé au conseil municipal de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la DGE 2008 pour la réalisation de la voirie du lotissement de Sarceix.

8 – Divers

Chaque Conseiller a tenu à s'exprimer à l'occasion du dernier conseil de la mandature

Madame SAULE

tient à remercier tous ses collègues et en particulier les Membres de Thiviers en Fête.

Madame HETZEL

regrette de se séparer des Collègues qui ne repartent pas.

Madame BASBAYON

remercie ses collègues et souhaite bon vent à tous

Monsieur COULAUD

a remis à chaque conseiller le compte-rendu de la dernière commission de travaux. Il reste à la disposition de tous s'il y a des questions.

Monsieur MONERIE MOULIN

Le 16 Février aura lieu la dernière Foire primée. Le dernier marché au gras est prévu le 15 Mars.

Une réunion avec la Chambre d'Agriculture a eu lieu pour les Marchés de Producteurs de Pays.

Il remercie ses collègues pour le travail accompli ensemble, pour leur gentillesse et leurs participations à ses côtés.

Madame COMBEAU

a été ravie de partager ce mandat. Elle souhaite bonne chance à ceux qui repartent et bonne retraite aux autres.

Monsieur CLUZEAU

regrette le départ de certains de ses collègues.

Monsieur CHATENOUD

souhaite bonne chance et bonne retraite aux anciens

Monsieur FAYE

remercie les Anciens et souhaite bonne chance aux nouveaux qui se présentent

Madame LANGLADE

s'insurge de la perte possible de la Mission Locale, espère qu'il ne s'agit que d'une rumeur, regrette le départ de tous ces services publics qui entraîne le départ de nombreuses familles de Thiviers, pense qu'il faut intervenir pour que cesse le déplacement vers NONTRON de tous ces services. M. JACCOU lui précise qu'il n'y a rien au sujet de la Mission Locale et que les bruits concernant l'ANPE, du fait de la fusion avec l'UNEDIC n'ont aucune réalité actuellement.

Signale qu'elle a participé à presque tous les Conseils, regrette de n'avoir pas été sollicitée pour participer aux dossiers économie et emploi. Certains conseils n'étaient pas faciles mais porteurs.

Est furieuse des rumeurs qui circulent sur la santé de certaines personnes et des réflexions qui font mal lorsqu'il s'agit de la maladie. Elle rend hommage au courage et à la volonté de M. DEBET dont l'état s'améliore de jour en jour.

Monsieur JACCOU

Ces sept années ont été très intéressante, vécues avec passion, plaisir, découragement parfois. A apprécié l'esprit d'équipe de l'ensemble de l'assemblée, a eu l'impression avec tous de faire avancer Thiviers.

Tous ces sentiments qui donnent envie de continuer, de partager...

La séance est levée à 19 h 45